

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES PARTICULIERES A LA REDACTION DE DOCUMENTS TECHNIQUES RELATIFS A LA MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

I. PREAMBULE

Le présent document a pour objet le marché adapté 2015-001 de rédaction de la documentation RDT13 de maintenance des Infrastructures Ferroviaires.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. CAPACITE PROFESSIONNELLE

Il est demandé à l'entrepreneur de fournir des références sur des marchés similaires dans le domaine de la maintenance ferroviaire et / ou de démontrer sa capacité professionnelle à l'exécution de ce marché.

2. MEMOIRE TECHNIQUE

Le candidat devra fournir un mémoire technique présentant l'organisation qu'il mettra en place pour l'exécution de ce marché. Ce mémoire contiendra entre autres : un planning intégrant les délais de réalisation ; ainsi que la présentation de l'équipe proposée pour la rédaction de la collection documentaire.

3. SOUTENANCE AVEC SUPPORTS / MODELES

Dans le cadre des négociations avec chaque candidat, une soutenance pourra avoir lieu sur le site RDT13 d'Arles situé au 17 bis Avenue de Hongrie, 13200 ARLES, afin de présenter leur mémoire technique et l'équipe de rédaction. La RDT13 pourra proposer des changements et laissera à chaque candidat l'opportunité de modifier son mémoire et l'équipe de rédaction à l'issue de cette soutenance.

III. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE

1. LIVRABLES

Une collection documentaire pour les Services Infrastructures Ferroviaires et Patrimoine de la RDT13 doit être rédigée. Elle va permettre de :

- ✓ Définir les principes d'organisation de la sécurité et de la maintenance,
- ✓ D'assurer en permanence la conformité de chaque sous- système.

Cette collection se composera de :

- ✓ Référentiels (RIN), définissant l'organisation de la maintenance, les opérations de maintenance préventives et correctives nécessaires ainsi que les critères de conformité et les actions à entreprendre en cas de non-conformité,

- ✓ Procédures (PIN), permettant de définir au niveau opérationnel les modes opératoires et techniques pour la réalisation des opérations de maintenances définies dans les référentiels,
- ✓ Formulaires (FIN), associés aux procédures et permettant d'assurer la traçabilité des opérations de maintenance des opérateurs et du suivi de la maintenance.

La liste et la structure des Référentiels (RIN) que nous demandons de nous livrer à la fin de ce marché sont définies ci-après. La liste des Procédures (PIN) et Formulaires (FIN) associés n'est pas définie mais devra reprendre l'ensemble des sous-systèmes de maintenance de l'infrastructure.

RIN 0 Maintenance des Infrastructures

RIN 1 Maintenance voie courante

- 1.1 Tournées de surveillance périodiques
- 1.2 Surveillance et remplacement des rails
 - 1.2.1 Tournées et contrôle US
 - 1.2.2 Classement de l'usure et des défauts
 - 1.2.3 Mesures à prendre après classement
 - 1.2.4 Remplacement de rails
 - 1.2.4.1 Remplacement de rails en BN
 - 1.2.4.2 Remplacement de rails en LRS
 - 1.2.4.3 Mesure à prendre en cas de rupture de rails
- 1.3 Système traverses/ attaches
 - 1.3.1 Contrôle de l'efficacité des attaches
 - 1.3.2 Normes et mesures à prendre après contrôle
 - 1.3.3 Règle de desserrage et de démontage (BN et LRS)
 - 1.3.4 Classement des traverses (normes et procédures de remplacement)
- 1.4 Entretien des joint/AD/3x18
 - 1.4.1 Démontage et graissage des joints (méthode et règles)
 - 1.4.2 Contrôle de l'ouverture des joints (relevés, normes et mesures à prendre)
 - 1.4.3 Relevés sur AD pour LRS et 3x18m (Relevés, normes et mesures à prendre)

RIN 2 Maintenance des appareils de voie

- 2.1 Entretien courant sur appareils éclissés ou incorporés (rappel technologie)
 - 2.1.1 Nettoyage et graissage
 - 2.1.2 Visite de sécurité
 - 2.1.3 Visite détaillée
- 2.2 Règles spécifiques appareils incorporés ou assimilés/appareils éclissés
 - 2.2.1 Travaux sur système supports/attaches
 - 2.2.2 Travaux sur les rails et ferrures
 - 2.2.3 Remplacement de supports
- 2.3 Entretien des systèmes simples de manœuvre des ADV
 - 2.3.1 Leviers type Saxby
 - 2.3.2 Leviers à crans I
 - 2.3.3 Levier type L

RIN 3 Géométrie de la voie

- 3.1 Relevé et contrôle (G3, G9, ED, NL, écartement, tracé, dressage)
- 3.2 Normes et mesures à prendre
 - 3.2.1 Voie courante
 - 3.2.2 Appareils de voie
- 3.3 Traitement des défauts
 - 3.3.1 Méthode manuelle légère (règles LRS/BN et ADV incorporés ou éclissés)
 - 3.3.2 Méthode mécanisée (règles LRS/BN et ADV incorporés ou éclissés)

RIN 4 Maintenance des Passages à Niveau

- 4.1 Tournée de contrôle périodique
- 4.2 Mesures à prendre en cas de dérangement (tous types de PN et dérangements)
- 4.3 Mesures à prendre en cas de TX (tous type de PN et de TX)

RIN 5 Règle d'intervention sur les IS

- 5.1 TX sur IS simples
- 5.2 TX sur IS contrôlées/commandées
- 5.3 Mesures à prendre en cas de dérangement des IS

RIN 6 Maintenance des Ouvrages d'Art et Ouvrage en Terre

- 6.1 Surveillance et entretien courant
- 6.2 Mesures à prendre en cas d'avarie
- 6.3 Pathologies, instrumentation et suivi

RIN 7 Préconisations en cas de Travaux effectués par des tiers aux abords des voies ferrées

2. CONFORMITE AUX TEXTES DE REFERENCE

Les livrables devront présenter toutes les garanties de conformité avec la réglementation en vigueur au moment de la fourniture. La réglementation en vigueur est celle qui concerne les Installations Terminales Embranchées (ITE), les réseaux comparables (réseaux secondaires, réseaux ferrées portuaires, ...) ainsi que le Réseau Ferré National (RFN).

Au-delà des exigences législatives, les exigences publiées dans les documents techniques de Réseau Ferré de France (RFF), de l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF) et du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG) devront également être prises en compte.

IV. CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHE

1. DELAIS DE REALISATION

Le délai impératif de réalisation des livrables sera de quatre mois (120 jours). Ce délai de réalisation se déclenchera 15 jours après réception de la notification du marché.

2. PRESENTATION DES LIVRABLES

Le candidat doit prévoir dans l'exécution du marché, et avant la livraison définitive de chaque livrable, une présentation d'une version projet de chaque document sur le site RDT13 d'Arles situé au 17 bis Avenue de Hongrie, 13200 ARLES. Cette présentation permettra d'échanger sur le contenu des documents et leur forme. A l'issue de ces présentations RDT13 émettra des recommandations que l'entreprise devra prendre en compte pour la fourniture définitive des livrables.

3. VALIDATION DES LIVRABLES

La RDT13 validera les livrables qui lui seront fournis (respect des caractéristiques précitées, respect de la réglementation en vigueur, prise en compte des préconisations, ...).

4. FOURNITURE DES LIVRABLES

L'ensemble des livrables devront être fournis sur support informatique en version Word 2010, modifiable par la RDT13 qui sera responsable de la mise à jour de ces documents après leur fourniture.

V. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Concernant les renseignements d'ordre technique, vous pouvez contacter :

M. Remy GARCIN
Responsable du Centre Qualité / Sécurité
RDT13 – DIRECTION DU POLE FERROVIAIRE
17 bis avenue de Hongrie
13200 ARLES
Tél : 04 90 18 81 31 / Fax : 04 90 18 81 41